

Personnel mobile et personnel technique sédentaire des exploitants d'autobus et d'autocars privés

## **Nouvelle convention collective améliore le pouvoir d'achat**

*Luxembourg, le 31 janvier 2020* – En date du 30 janvier 2020, le LCGB, syndicat majoritaire et porte-parole dans le secteur, et l'OGBL ont signé le renouvellement de la convention collective de travail pour le personnel mobile et le personnel technique sédentaire des exploitants d'autobus et d'autocars privés avec la FLEAA (Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars).

Cet accord garantira dorénavant aux 3.400 salariés du secteur une augmentation de leur pouvoir d'achat ainsi que des meilleures conditions de travail avec notamment les améliorations suivantes :

- une augmentation globale de 2,013 % à 2,79 % des salaires sur 3 ans pour l'ensemble du personnel tombant sous le champ d'application de la convention collective ;
- une extension des barèmes pour les classes de permis D1 et B ;
- une reconnaissance de l'ancienneté sectorielle en cas de changement d'employeur ;
- du congé supplémentaire avec une amélioration des jours de compensations.

Après plus de 5 ans de négociations, les syndicats saluent qu'un accord ait enfin pu être trouvé dans le strict intérêt de tous les salariés du secteur.

**Contact :** **Paul GLOUCHITSKI, secrétaire syndical adjoint du LCGB**  
**Tél. :** +352 49 94 24-230  
**GSM :** +352 691 733 023  
**E-mail :** [pglouchitski@lcgb.lu](mailto:pglouchitski@lcgb.lu)

**Sveinn GRAAS, secrétaire central de l'OGBL**  
**Tél. :** +352 54 05 45 131  
**GSM :** +352 621 458 776  
**E-mail :** [sveinn.graas@ogbl.lu](mailto:sveinn.graas@ogbl.lu)